



Assemblée Générale 10 juin 2023

51 personnes sont présentes ou représentées, le quorum, fixé à 40, est atteint.

Rapport moral d'activités de l'année 2022-2023

Cette Assemblée Générale est la dernière du mandat du Conseil d'Administration actuel des Passe-Partout. Elle est donc électorale et doit élire les dix membres du nouveau Conseil d'Administration de l'association pour un mandat de deux ans. Les élu.e.s se réuniront ensuite pour choisir le bureau composé au minimum d'un.e président.e, d'un.e trésori.er.ère et d'un.e secrétaire.

Il en va de la pérennité de l'association.

Cette année a été marquée par la totale reprise sans contraintes après les années Covid de toutes les marches hebdomadaires et de tous nos moments conviviaux.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2022-2023 a atteint le nombre de 80, en diminution par rapport à la saison précédente 2021-2022 qui avait vu le nombre d'adhérents monter à 87, après avoir chuté à 75 dans l'année post-Covid. Le maximum du club avait été de 105 lors de la saison 2019-2020.

Sur les 80 membres, nous pouvons compter 70 renouvellements et 10 nouveaux, 49 dames et 31 hommes, 62 ligugéens et 18 autres. L'âge de nos adhérents va de 15 à 81 ans.

Les actions réalisées pendant cette saison :

- fête de la plage le 25 juin 2022. Temps catastrophique. 2 marcheurs accompagnés par Hubert ont bravé les éléments
- pique-nique dans le domaine de Givray le 2 juillet 2022 avec 41 participants
- une intervenante diplômée est venue encadrer en début de saison trois séances d'initiation à la technique de la marche nordique suivies par une quinzaine de marcheurs
- randonnée publique le 16 octobre 2022 organisée avec l'aide de 35 bénévoles. 336 marcheurs se sont inscrits (80 sur le parcours de 8 km, 140 sur le 13 km, 106 sur le 15 km), avec un déficit de 90 € dû à l'achat de matériel (flèches et caisses entre autres)
- randonnée le 19 octobre 2022 menée par Hubert dans le cadre de la semaine bleue, avec une vingtaine de participants
- deux marches dans le cadre d'octobre rose le 23 octobre 2022 menées par Claudie, Fatima et Hubert, 148 participants
- le repas annuel du club le 3 décembre 2022 a réuni 38 convives au restaurant « les quat'z assiettes » de Smarves
- randonnées dans le cadre du Téléthon le 4 décembre 2022 menées par Claudie, Fatima et Hubert, 6 marcheurs sur 4 km, 51 sur 8 km
- la galette des rois le 8 janvier 2023 a réuni 45 participants
- du 8 au 12 mai 2023, sept marcheurs ont fait le tour de Belle-Île, séjour organisé par Catherine
- le 13 mai 2023 Michel Vaugeois a guidé une vingtaine de marcheurs du club de Lésigny à la découverte de Ligugé.

Côté finances, le bilan présente un déficit de 335,47 € sur l'exercice 2022-2023, avec un actif de 5934,18€ au 30 avril 2023. Le détail de ce bilan va être présenté par notre trésorière Christel.

Je remercie les membres du Conseil d'Administration qui ont permis le bon fonctionnement de notre association, ainsi que tous ceux qui ont aidé en menant des randonnées ou d'une autre manière pour les manifestations auxquelles nous avons participé.

Je vous remercie de votre attention. Merci à tous. Bonnes randonnées.

Rapport financier

Le montant des cotisations pour cette année représente 2080 €. 80 personnes ont adhéré.

Les frais de fonctionnement comprennent l'abonnement à Gérer mon association, l'achat de piles pour les bâtons lumineux, 3 séances de marche nordique encadrées par une animatrice extérieure au club, la décision de prendre une carte bancaire et des gilets jaunes.

La subvention de la mairie a permis l'achat des trousseaux à pharmacie.

Le montant des intérêts du Livret A représente 363 €.

Les enveloppes allouées aux sections n'ont été utilisées que par la marche rapide et la randonnée le dimanche.

La subvention de la mairie de 100 € a été versée en mai, elle apparaîtra sur le prochain exercice.

Le rapport financier est élu à la majorité.

Écritures 2021-2022	crédit	débit	résultat
Adhésion	1 391,00 €	0,00 €	1 391,00 €
Assurance	0,00 €	-353,05 €	-353,05 €
Fonctionnement	0,00 €	-240,32 €	-240,32 €
Manifestation interne	510,00 €	-1 567,77 €	-1 057,77 €
Manifestation publique	1 524,00 €	-1 236,88 €	287,12 €
Matériel	0,00 €	-462,80 €	-462,80 €
Placement	521,62 €	-500,00 €	21,62 €
Séjour	300,00 €	-156,45 €	143,55 €
Sortie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subvention	500,00 €	0,00 €	500,00 €
Total	4 746,62 €	-4 517,27 €	229,35 €

Echanges sur la vie du club

Il y a 6 ans, il n'existait que 2 sections, le jeudi tous les 15 jours et le dimanche. La marche nordique et la marche rapide avaient disparu. Elles sont réapparues avec un bon dynamisme pour la section « Marche rapide » et une baisse notable en cours d'année de la « Marche nordique ». La randonnée du jeudi se fait maintenant toutes les semaines. Une nouvelle section a été créée le lundi avec une forte fréquentation.

Le dimanche, il est également observé une baisse notable de la participation aux randonnées

Postes à pourvoir au CA

Le Conseil d'Administration est en fin de mandat. 3 personnes se représentent, Christian Bonne, Hubert Pussault et Christine Dumas. 7 se présentent, Lionnel Mourgues, Valérie Pagnault, Delphine Baisnée,

Fatima Dupuis, Jean-Luc Prévost, Claudie Gaillard et Christian Moreau.

Présidence : Christian Bonne et Christian Moreau en binôme

Secrétariat : Delphine Baisnée

Trésorerie : Valérie Pagnault

Projets 2022-2023

Avec le changement de CA les activités du club ne s'arrêtent pas, et des actions sont déjà prévues pour la nouvelle saison sous réserve de la continuité par le nouveau CA :

- le 24 juin, fête de la plage
- le 1er juillet, journée multisports du Conseil des Jeunes avec une marche nordique menée par Christian Bonne
- le 1er juillet encore, journée interclubs organisée par Bruno avec les baladins de Saint-Benoît et les Cherpas de Poitiers
- le 27 août, rando dans le cadre des heures musicales de l'abbaye de Ligugé, menée par Agnès et Dominique Godu
- du 3 au 5 septembre, séjour en Brenne organisé par Christian Bonne, avec 12 inscrit.e.s
- le 15 octobre, randonnée publique des Passe-Partout.

Adhésion 2022-2023

Le CA propose de maintenir le tarif de 26 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Budget 2022-2023

Solde 30/04/2021	compte courant	965,39 €	Solde 30/04/22	compte courant	1 673,12 €
	livret A	5 074,91 €		livret A	4 596,53 €
	total	6 040,30 €		total	6 269,65 €

Budget 2022-2023	crédit	débit	résultat
Adhésion	2 340,00 €	0,00 €	2 340,00 €
Assurance	0,00 €	-360,00 €	-360,00 €
Fonctionnement	0,00 €	-300,00 €	-300,00 €
Manifestation interne	1 000,00 €	-3 205,00 €	-2 205,00 €
Manifestation publique	1 800,00 €	-1 400,00 €	400,00 €
Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Placement	25,00 €	0,00 €	25,00 €
Séjour	300,00 €	-500,00 €	-200,00 €
Sortie	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subvention	300,00 €	0,00 €	300,00 €
Total	5 765,00 €	-5 765,00 €	0,00 €

Le budget est présenté sur une base de 90 adhérents. Il est voté à l'unanimité.

Intervention de Guillaume Autexier, représentant la mairie

La municipalité remercie l'association pour son investissement lors des différents projets proposés. Il remercie Denis pour ses 6 ans de présidence et des bonnes relations avec la mairie.

Le Président, Denis Murguet



Christel Soulet-Naturel, Trésorière



Cécile Fournier, Secrétaire

